

## DEVOIRS DE VACANCES

Comme chaque année, la période estivale a été marquée par la réalisation de plusieurs chantiers, au sein des bâtiments communaux « laissés vacants » par leurs occupants habituels. Il en est ainsi des écoles dont les capacités d'accueil sont en constante évolution, à l'instar du groupe scolaire Louise Michel avec l'ouverture de 3 classes en cette rentrée.

D'autre part, les équipes techniques municipales ont conduit avec efficacité les travaux de maintenance et d'entretien des installations sportives et équipements municipaux. La mise en accessibilité des bâtiments s'est poursuivie conformément à l'agenda mis en place depuis plusieurs années. Les vestiaires de football ont été concernés cet été. L'autre volet des chantiers a porté sur la réfection et l'aménagement de voiries.



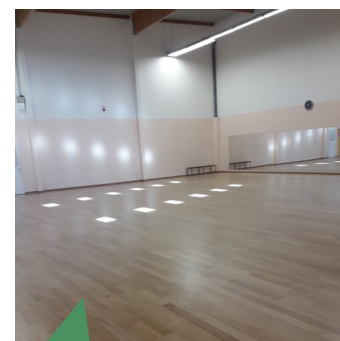
Rénovation du second étage (sol et peinture) de la Bibliothèque « Le Temps des cerises ».



Réfection de deux classes et d'un couloir à l'école maternelle Pierre Curie.



le 29 août, les élus visitent les chantiers réalisés durant l'été



Vitrification du parquet de la salle de danse du Gymnase.



Route de Conflans – Aménagement de la voirie et réfection de la couche de roulement.



Aménagement de la placette rue Juliette Monnier (devant le collège du Petit Bois) avec création d'une zone de dépose minute, d'un passage piéton et d'un ralentisseur pour une meilleure sécurisation du site.

Livraison du 1<sup>er</sup> étage du groupe scolaire Louise Michel permettant d'accueillir de nouvelles classes.



Installation d'aires de jeux dans le groupe scolaire Louise Michel.

Rénovation de la façade principale de l'église Saint Jean Baptiste.



Réfection de la toiture-terrasse de l'école élémentaire Marie Curie (bâtiment Marie Curie 2).



Extension et rénovation du restaurant de l'école Marie Curie avec passage en self.

### Agence bancaire...

#### DEMANDE DE MAINTIEN DU DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Le 22 août 2019, Michel VALLADE est intervenu auprès de la direction de l'agence locale du Crédit Lyonnais dans le cadre des travaux d'aménagement qui vont se dérouler jusqu'au 29 octobre inclus.

Il a demandé notamment le maintien du distributeur de billets pendant la durée des travaux et son approvisionnement régulier. Il n'est pas envisageable que les habitants ne disposent plus que d'un seul appareil situé au bureau de la Poste.